

**Compte rendu réunion  
Association Cournon Le Cendre CAT NAT  
14 septembre 2018 – Maison des associations Cournon**

ASSOCIATION COURNON – LE CENDRE DEFENSE CAT-NAT  
Siège social : 6 rue Condorcet 63800 Cournon

**Compte rendu de la réunion**

Les membres de l'association Cournon Le Cendre CAT NAT se sont réunis le 14 septembre 2018 à 20H00 à la maison des associations de Cournon.

Etaient présents :

- la présidente, Mme BICHON Marie-Thérèse,
- le trésorier, M. ROKOSZAK Gérard,
- les secrétaires :
  - Mme LE GUILLOUX Sandrine
  - Mme COHENDY Estelle,
- les membres du bureau,
  - Mme JEANGUIOT Annie
  - Mme EPPELLE Evelyne
  - M. FAUCHER Jean Pierre
  - M PUISEUX Guillaume

Excusés :

- M. OGER Samuel,
- Mme DELMAZO Aurélie
- M. ARSAC Gilles

**1) Compte rendu de la brocante du Cendre**

La brocante s'est bien passée dans l'ensemble même si les objets à vendre n'avaient pas beaucoup de valeur. La brocante a rapporté 380€.

**2) Etat des finances de l'association**

Au jour d'aujourd'hui, le compte de l'association a un solde positif de 2439.25 €.

**3) Que faisons- nous ce trimestre ?**

Nous prévoyons une réunion avec les adhérents dans laquelle pourraient intervenir un architecte ou un maître d'œuvre (Jean Pierre se renseigne) et un représentant juridique (Marie Thérèse se renseigne au service juridique de la mairie). La réunion serait planifiée après les vacances de la Toussaint.

**4) Rendez-vous avec les assurances**

Un 1ere RDV avec les sinistrés de la MACIF et une représentante de la MACIF a eu lieu afin de remonter les problèmes des assurés à un représentant de la MACIF. Le bureau trouve intéressant de reconduire cette pratique mais il faut trouver des représentants locaux des assurances (Marie Thérèse se renseigne).

## 5) Point divers

- Point sur les reconnaissances sécheresse en cours :

La demande de reconnaissance sécheresse faite par les communes pour 2017 a été refusée. Il n'y a eu aucune reconnaissance dans le Puy de Dôme. Les mairies de Cournon et du Cendre font appel de cette décision et demande aussi une reconnaissance pour 2018.

D'une façon générale, il est de plus en plus question d'enlever la sécheresse des catastrophes naturelles : affaire à suivre...

Nous n'avons pas de nouvelle de l'avocate pour le recours de 2015. Marie Thérèse va la relancer.

- Demande de subvention à renouveler :

La demande de subvention est à renouveler avant le 09/11 : Gérard s'en occupe.

- Rencontre avec « La Montagne » :

Marie Thérèse et Guillaume vont voir M Ehme (journaliste à « La Montagne ») pour lui faire part des difficultés rencontrées par les sinistrés de la sécheresse.

- Prochaine réunion de bureau :

La prochaine réunion de bureau est prévue le 19/10 à 20H : maison des associations (à confirmer). Chacun est convié à emmener quelque chose à manger ;-)

Fait le 15 septembre 2018 à Cournon d'Auvergne

Le Guilloux Sandrine, secrétaire.